

20 MARS 2022

Journée Internationale de la FRANCO^{PH}ONIE

POUR VIVRE ENSEMBLE...

Parlons français



Cours de français avec les Centres Socioculturels

Quiz sur la FRANCO^{PH}ONIE

Le français, la langue qui nous rassemble

Le 20 mars prochain, nous célébrons la Journée internationale de la Francophonie. Pour la ville, cela comporte plusieurs axes :

- d'une part la valorisation de la langue française et les nombreux pays dans lesquels elle est parlée,
- d'autre part, la volonté de développer une culture commune autour du français et de son apprentissage.

La langue française rassemble des peuples de tous les continents et de toutes les cultures. Elle est la seule, avec l'anglais, à être présente sur les cinq continents. Selon l'Observatoire de la langue française, en 2018, environ 300 millions de personnes parlaient français. On estime qu'en 2065, un milliard de personnes parleront français.

L'espace francophone est constitué de trois cercles. Les personnes dont la langue maternelle est le français (la France, la Belgique wallonne, la Suisse romande, le Québec). Les populations de pays et de régions partiellement francophones, tous bilingues ou multilingues issues d'Afrique subsaharienne, de l'océan Indien, d'Afrique du Nord, d'Haïti, des DOM TOM... Puis les francophones occasionnels qui ont appris le français notamment à l'école. Ils maîtrisent la langue à des degrés divers et l'utilisent de façon ponctuelle.

Des cours de conversation en français dans les CSC

Les quatre centres socioculturels proposent des ateliers de découverte et d'exploration de la langue française. Destinés à un public adulte, ils permettent de s'exprimer et de communiquer en français pour faciliter la vie quotidienne, notamment pour une meilleure intégration professionnelle et citoyenne.

Renseignements au 01 49 71 98 32

Qu'avez-vous appris sur la **FRANCOPHONIE** ?

Pour le savoir, participez au quiz et gagnez un des nombreux lots.

1/ Au sein de l'Union Européenne, quels sont les 3 pays francophones ?

.....

.....

.....

.....

.....

2/ Sur combien de continents le français est-il parlé ?

.....

.....

.....

.....

.....

3/ À combien estime-t-on le nombre de francophones dans le monde en 2018 ?

.....

.....

.....

.....

.....



Vos coordonnées

Nom :

Prénom :

Âge :

Numéro de téléphone :
(Fixe ou Portable)

RÈGLEMENT DU JEU

La Ville d'Épinay-sur-Seine, par l'intermédiaire de son service Vie des Quartiers, organise un jeu intitulé « La francophonie dans le monde ».

Article 1 : Le jeu est ouvert à tous les Spinassiens à partir de 8 ans du 1^{er} au 30 mars 2022. Les bulletins doivent être déposés au plus tard le 30 mars 2022 dans un des 4 centres socioculturels municipaux, dans l'un des 4 Espaces Jeunesse ou au Club seniors.

Article 2 : La participation au jeu est totalement gratuite. Elle est limitée à un seul bulletin par personne.

Article 3 : La participation au jeu entraîne l'acceptation du présent règlement. La Ville d'Épinay-sur-Seine se réserve la possibilité d'exclure un participant en cas de non-respect des dispositions du règlement, notamment en cas de tentative de triche.

Article 4 : Le jeu consiste en la réponse à 3 questions sur la francophonie. Un tirage au sort parmi les bonnes réponses déterminera les 8 gagnants.

Article 5 : Le tirage au sort aura lieu le jeudi 14 avril à 18h en salle des mariages en présence de Monsieur le Maire Hervé Chevreau.
Renseignements : 01 79 71 98 33

Article 6 : Les gagnants seront informés par téléphone dans les 8 jours suivant le tirage au sort.

Leurs noms seront publiés dans le journal Épinay-en-Scène de mai 2022.

Article 7 : La participation au jeu entraîne l'acceptation d'être pris en photo pour les publications de la ville ainsi que le site et les réseaux sociaux (journal municipal, site internet, page Facebook, Twitter, Instagram...).

Article 8 : Les lots sont constitués de jeux de société d'une valeur unitaire allant de 10 à 25 €. Ils ne seront pas échangeables. Les lots seront à retirer le jour du tirage au sort ou au service Vie des Quartiers dont les bureaux sont situés au 7 rue Mulot à Épinay-sur-Seine.

Article 9 : Les données à caractère personnel concernant les participants sont collectées avec leur consentement dans le cadre de ce jeu concours, dans le seul but d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain, et de lui remettre le lot lui étant attribué. Conformément aux dispositions de la loi n°78-14 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les participants pourront exercer leurs droits d'accès, de rectification et d'effacement de leurs données personnelles sur simple demande à l'adresse suivante : Mairie d'Épinay-sur-Seine - Direction Vie des Quartiers 1-3 rue Quétingny 93800 Épinay-sur-Seine.